



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les IA-IPR de toutes disciplines de l'académie vous souhaitent une bonne rentrée scolaire et vous présentent les points forts de cette rentrée en annexe de cette

[Lettre de rentrée des IA-IPR d'histoire-géographie 2020-2021](#)

Si la rentrée scolaire était une image, elle pourrait être celle de la première page du cahier que l'on ouvre, promesse du plaisir collectif et partagé de découvrir et d'apprendre. Sera-t-il possible en cette rentrée 2020 de remiser le cahier de l'année scolaire précédente et d'écrire sur une page vierge ? Assurément non.

Après la période de confinement, les précautions sanitaires nécessaires qui accompagnent le retour des élèves en classe altèrent les habitudes de travail ancrées. Elles reconfigurent la relation et le contact avec les élèves, les collègues et tous les membres de la communauté éducative. Elles perturbent le champ des possibles, les projets, les envies de chacun et de tous.

Faut-il pour autant s'en affliger ? Vous avez été nombreuses et nombreux à répondre au questionnaire envoyé par votre IPR de bassin en juin dernier. Les éléments que vous nous avez transmis sont précieux et nous aideront à mieux vous accompagner individuellement et collectivement. Plus encore, ces derniers mettent en évidence les problèmes que vous avez rencontrés et les situations d'enseignement que vous avez vécues hors la classe ou dans le cadre de la réouverture progressive de votre établissement.

Ce diagnostic est une première étape essentielle pour identifier les axes de travail que vous pouvez envisager afin d'entretenir et améliorer votre efficacité auprès des élèves dans les nouvelles conditions auxquelles tout un chacun va devoir s'adapter. Au même titre que vos élèves progressent parce que vous leur fixez des objectifs atteignables, s'adapter au nouveau contexte d'enseignement ne signifie nullement pour vous opérer une mue radicale de vos pratiques. Au contraire, le confinement et l'enseignement à distance révèlent à quel point les fondamentaux pédagogiques sont plus que jamais valables : scénarisation didactique, identification des objets étudiés, enseignement explicite, attention portée aux consignes, accompagnement personnalisé et différenciation pédagogique, évaluation bienveillante et conçue comme outil de pilotage de sa pédagogie, différenciation du travail à distance et du travail à la maison - le premier n'étant pas la réplique du second.

Vous êtes des professeures et professeurs d'histoire et de géographie : votre culture, votre curiosité, votre engagement dans vos établissements font de vous des pédagogues prêts à travailler en équipe et à collaborer, à innover, à expérimenter, à élaborer avec vos élèves des projets variés. Tous, vous nous montrez, à l'occasion des visites que nous effectuons dans vos classes, votre créativité et les compétences que vous avez su développer à mesure que votre expérience du métier s'étoffait. Partagées avec vos collègues, elles enrichiront les pratiques de tous, aideront chacun à développer de nouvelles compétences professionnelles. Elles entretiendront les liens de solidarité et de confiance entre collègues, facteur d'assurance pour soi et de sécurisation pour les élèves conscients d'être pris en charge par une communauté éducative soudée.

Réunis par notre attachement aux valeurs éducatives de nos disciplines et aux principes qui fondent notre engagement au service des élèves, continuons d'œuvrer pour un enseignement formateur et émancipateur, ensemble.

LES INCONTOURNABLES 2020-2021

Une attention portée aux pratiques langagières

Au collège, des programmes aménagés ont été publiés au BOEN n°31 du 30 juillet 2020. Ils réaffirment l'un des deux grands objectifs du cycle 3, à savoir « stabiliser et affermir pour tous les élèves les apprentissages fondamentaux engagés dans le cycle 2 ». Il importe donc de placer l'utilisation large et diversifiée de la lecture et de l'écriture au cœur du travail historique et géographique déployé dès la classe de 6^e.

L'exercice spécifique de l'oral est à nouveau souligné. Pratiqué de manière régulière et continue tout au long de la scolarité obligatoire, il fait l'objet d'une évaluation à l'épreuve du DNB et dès la session 2021 au baccalauréat avec l'épreuve du grand oral. L'entraînement à cet oral scolaire s'inscrit dans le temps long des apprentissages et s'adosse au travail progressif et cumulé de toutes les formes d'expression -écrite comme orale - proposées aux élèves. Au-delà de la maîtrise des codes langagiers et de la communication dans un cadre défini, il s'agit aussi d'amener les élèves à utiliser l'oral pour penser, notamment avec les autres.

La maîtrise de la langue est un enjeu civique essentiel. Comprendre des documents, comprendre les savoirs, dialoguer, raisonner, y contribuent dans nos disciplines et sont en cela une priorité. C'est la raison pour laquelle il est essentiel que vos séances offrent régulièrement, dans un schéma cohérent avec vos choix de scénarisation pédagogique, des espaces d'expression écrite et/ou orale, guidée ou libre, en réponse à une tâche simple ou complexe.

L'attention portée à la parole de l'élève, outre la vérification des connaissances qu'il a acquises, nourrit sa confiance, soutient son engagement dans le travail et son appartenance au groupe de la classe. Le travail sur l'expression juste – au même titre que le raisonnement – s'appuie sur le tâtonnement, le droit à l'erreur, la répétition. Ces démarches, inscrites au cœur de l'acte d'apprentissage, sont constitutives de nos méthodes disciplinaires, ce qui fait du travail sur la maîtrise de la langue un levier pour nos enseignements.

Anticiper les modalités de travail dans un contexte sanitaire incertain

La période de confinement a durement éprouvé nos conditions d'enseignement. Aujourd'hui, le retour à l'environnement de travail antérieur n'est pas acquis et différents scénarios doivent être anticipés.

Compliquée par la distance et les conditions matérielles inégales, l'étude des programmes a nécessairement pâti de la situation. Il n'est néanmoins pas envisageable de reporter sur la rentrée scolaire 2020 les points de programme qui n'auraient pas été traités durant la période de confinement. La logique des programmes conduit les élèves à aborder à plusieurs reprises les mêmes notions tout au long de leur scolarité. C'est sur elles que les objectifs d'enseignement doivent donc porter en priorité.

Le travail à distance nous a cependant amenés à découvrir les élèves sous un autre jour, certains d'entre eux révélant des capacités parfois inattendues ou insoupçonnées. Eux-mêmes ont appris, même encore imparfaitement, à travailler à distance, à utiliser des outils numériques. Il est important de capitaliser sur ces compétences (d'autant que tous les élèves doivent désormais valider un référentiel de compétences numériques- CRCN) et de les ancrer dans des pratiques de classe autant que possible afin de permettre une adaptation rapide et plus efficace si l'accueil de tous les élèves n'est à nouveau plus possible. À ce titre, les outils institutionnels, parce qu'ils sont compatibles avec le RGPD, doivent être privilégiés, tout particulièrement les ENT ou Eléa. Les outils ne sont toutefois pas premiers. Ils apportent une assistance ou une plus-value à la démarche pédagogique retenue qui structure la séance. Plus encore aujourd'hui qu'avant, le travail de groupe, le travail collaboratif, l'auto-évaluation méritent d'être mobilisés – sans systématisme outrancier mais avec résolution. Ils contribuent à développer l'autonomie des élèves et l'entraide, si importantes s'ils sont à nouveau éloignés de la salle de classe.

VOUS ACCOMPAGNER

L'accompagnement collectif des enseignants est une priorité de travail du groupe d'Inspection. Nous souhaitons l'inscrire dans la poursuite des échanges réalisés lors du confinement puis de la reprise partielle des établissements. Les ressources mises en lumière lors de ce temps de continuité pédagogique ainsi que les différents éléments dont vous nous avez fait part – exemples de pratiques, constats et analyses, questions, difficultés – représentent des points majeurs pour travailler ensemble sur l'enseignement de nos disciplines, y compris en contexte habituel de fonctionnement des établissements. Comme indiqué précédemment, nous vous remercions à ce titre pour vos réponses à l'édu-sondage réalisé par chaque IPR de bassin en fin d'année dernière : celles-ci sont destinées à fonder les bases de nos prochaines réunions d'équipes.

L'accompagnement individuel des professeurs concerne prioritairement les enseignants entrant dans le métier - néo-titulaires et contractuels – par des visites-conseil et de la formation dédiée. Mais les visites d'accompagnement, indépendantes des RDV de carrière existant par ailleurs, concernent cependant l'ensemble des enseignants. Elles peuvent être à l'initiative des inspecteurs, mais vous pouvez également solliciter l'IA-IPR en charge de votre bassin, afin d'échanger sur des éléments de votre pratique pédagogique et valoriser le travail que vous conduisez avec vos élèves, ou celui ou celle en charge d'un dossier spécifique. À cette fin, vous pouvez consulter l'[article de Strabon](#) qui vous présente l'organisation de l'équipe d'Inspection.

Pour l'année 2020-2021, l'Inspection organise différentes animations pédagogiques, qui complètent un riche plan académique de formation (PAF) :

- Des animations pédagogiques pour le lycée sur le tronc commun de la voie générale (2^{nde}-terminale), auxquelles vous serez conviés *via* vos chefs d'établissement ;
- Des accompagnements d'équipe disciplinaire, à l'échelle de l'année, pour des regroupements de collèges (dix regroupements de quatre à huit collèges dans l'académie) sur l'oral en histoire-géographie ;
- Le PAF, dans son volet formations à inscriptions individuelles, est ouvert jusqu'au 20 septembre. N'hésitez pas à vous y inscrire, que ce soit pour des [formations disciplinaires](#) ou transversales (éducations à..., gestes professionnels, ouverture culturelle, vivre-ensemble, laïcité, esprit de défense).

Nous vous signalons particulièrement une formation destinée aux coordonnateurs disciplinaires, pour travailler autrement en équipe et avec l'Inspection (code PAF20A0251134).

Ressources

De nombreuses **ressources en ligne** sont à votre disposition, tout particulièrement :

- les sites académique [Strabon](#) et nationaux [Eduscol](#) et [Éduscol-portail disciplinaire](#) qui vous permettent de mener une veille scientifique, pédagogique et institutionnelle. Pendant la période de confinement puis de reprise partielle, le site Strabon a régulièrement publié des ressources élaborées tant par des formateurs de l'académie que par des enseignants qui nous ont proposé des retours d'expérience. Toutes ces propositions de travail et de prise en main d'outils numériques dans le contexte de l'enseignement hybride ou à distance sont consultables sur le site, identifiées par le mot-clé [Continuité pédagogique](#). Par ailleurs, une fiche "[Priorités pédagogiques HGéo- lycée](#)" a été publiée sur le site Eduscol. Enfin nous vous rappelons tout particulièrement l'accès aux vidéos des cours en ligne [Lumni](#) pour le collège et le lycée ;
- les sites académiques consacrés aux "éducations à" et aux aspects transversaux de nos enseignements : [EDD](#), [Pôle civique](#), [HDA](#), [EMI](#). **Nous vous signalons cet [article](#) qui vous présente les récents changements des programmes qui visent à renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable ;**
- les sites [Eduthèque](#) et [Géoconfluences](#), qui vous donnent accès à de nombreuses ressources et, pour le second, à des contenus scientifiques régulièrement actualisés.

Lettre commune de rentrée des IA-IPR de l'académie de Versailles

Dans le contexte de cette rentrée scolaire 2020, les corps d'inspection se mobilisent à vos côtés. Ils vous conseillent sur l'accompagnement des élèves, dans la construction et la consolidation de leur parcours de formation. Ils partagent avec vous les réflexions didactiques et pédagogiques du quotidien, collectivement et individuellement.

En complément des animations pédagogiques organisées, les corps d'inspection vous proposent des ressources disciplinaires et transversales régulièrement enrichies, disponibles sur les sites disciplinaires et sur Ariane en ligne : (https://ariane.ac-versailles.fr/pia/jcms/s2_5688626/fr/continuite-pedagogique-dans-le-second-degre), un vade-mecum évolutif / dynamique de l'accompagnement des équipes du second degré, ainsi qu'un accompagnement de proximité des établissements et des équipes pour les collèges et les lycées qui, en raison de l'évolution de la situation sanitaire, mettraient en place un enseignement à distance.

En cette rentrée, nous souhaitons mettre en avant trois priorités :

Diagnostiquer les besoins des élèves et personnaliser leur accompagnement

Dès la rentrée et au fil des apprentissages, il est indispensable d'identifier les besoins de nos élèves, de les aider à évaluer et à verbaliser leurs acquis afin de repérer avec eux des axes de consolidation et de progrès.

Il s'agit de vous accompagner dans la prise en compte de l'hétérogénéité des acquis et des profils des élèves, d'échanger et de partager des pistes permettant de personnaliser les parcours de formation dans le cadre des programmes. Il s'agit de développer avec vous un travail collaboratif afin de consolider et renforcer les actes d'enseignement du quotidien, en mettant notamment l'accent sur l'observation des élèves et du groupe, et sur toutes les formes d'évaluation, comme levier des apprentissages.

Encourager et valoriser l'engagement des élèves

Partager les valeurs de la république et éduquer les élèves au respect d'autrui constitue un objectif prioritaire pour tous les acteurs de la communauté éducative. Chacun de ses membres concourt pleinement au quotidien dans son activité, dans et hors la classe, à la lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

L'éducation au développement durable est un enjeu majeur pour notre École. Elle s'inscrit dans la mise en oeuvre d'une démocratie scolaire, qui permet aux élèves de connaître et comprendre pour agir et s'engager au sein de leur établissement et bien au-delà.

L'académie propose cette année des master-classes mensuelles destinées aux élèves et aux équipes ; la première d'entre elles aura lieu le 23 septembre sur le thème de l'éducation au développement durable.

Penser ensemble des approches pédagogiques en présentiel, à distance ou de façon hybride, dans une logique de complémentarité.

Dès la rentrée et au cœur de la classe, le renforcement des compétences numériques chez les élèves est essentiel pour favoriser leur autonomie d'apprentissage.

Dans cette perspective et dans le prolongement de la dernière année scolaire, des webinaires académiques dédiés à la mise en oeuvre d'un enseignement hybride ainsi que des ateliers de conception de ressources sont proposées, avec une double déclinaison académique et territoriale.

La classe de terminale évolue dans le cadre du nouveau lycée général et technologique. L'année 2021 verra la mise en oeuvre du grand oral constituant un jalon important du parcours de formation des élèves. Les compétences orales doivent donc, plus que jamais, faire partie intégrante des projets et pratiques pédagogiques de chaque discipline et constituer un axe fort du travail interdisciplinaire. Nous vous informons d'ores et déjà que la master classe du 14 octobre 2020 leur sera consacrée.

Cette responsabilité partagée concerne également l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours et de son projet d'orientation ; chaque enseignant y concourt au cœur de sa discipline. Les master-classes du 18 novembre et du 13 janvier porteront sur la thématique de l'orientation et de Parcoursup.

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire.